

Avis adopté à la séance plénière du 26 février 2020

Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

Déclaration du groupe de la CGT

Un sujet majeur, une loi très attendue qui au final se fait dans la précipitation et manque d'ambition. C'est dans ces conditions que le CESE a émis, en un mois, un avis plus offensif que la loi. Espérons que ce gouvernement change ses habitudes et tienne compte de nos préconisations.

Car il y a urgence non seulement à répondre à la situation de pauvreté de millions de personnes dans ces pays dits en voie de développement mais également à faire face à l'urgence climatique qui menace notre planète.

La CGT a salué les 17 objectifs de développement durable à mettre en œuvre à l'horizon 2030. Ils ne seront tenus qu'en changeant de paradigme. Le dogme de la puissance des marchés est incompatible avec le développement humain durable.

Des actes forts doivent être initiés notamment par l'Union Européenne et la France :

- en annulant la dette des pays en développement ;
- en renforçant la coopération et l'aide internationale au service du développement économique et social ;
- en mettant au même niveau les différents piliers : social, économique et environnemental.

Cela nécessite de limiter le pouvoir de l'OMC, de relever celui de l'OIT et de créer une organisation mondiale de l'environnement qui serait en charge des conventions internationales de protection.

Le rapport d'Oxfam démontre non seulement la persistance des inégalités femmes/hommes mais aussi que les femmes en sont les 1^{ère} victimes : 42 % en âge de travailler n'occupent pas d'emploi rémunéré contre 6 % des hommes, et les trois quarts du travail domestique non rémunéré est assuré par les femmes. La question de leur autonomie est majeure et cela passe par l'accès à l'éducation, aux droits sexuels et reproductifs et aux premières responsabilités dans un pays. Nous saluons donc l'avis qui fait un focus sur la nécessité d'agir pour l'égalité.

L'avis préconise d'intégrer dans la future loi de programmation la mise en œuvre internationale d'une fiscalité et de nouvelles règles du commerce permettant l'application de normes sociales. Il faut aller beaucoup plus loin : lutter contre la fraude fiscale et la corruption doit être une priorité.

Il est aussi indispensable d'assurer un accès universel aux biens et services publics mondiaux et de les soustraire aux logiques marchandes, maîtrisés et gérés au service de l'intérêt général.

Enfin les pays industrialisés doivent reconnaître leur responsabilité, y compris financière, dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour les pays du Sud.

La faim dans le monde est loin d'être éradiquée. Même si La France marque un regain d'intérêt pour l'aide aux pays les moins développés, elle reste loin des 0,7% du RNB préconisé dans l'avis.

Les préconisations visant à renforcer les liens entre développement économique, lutte contre les inégalités sociales et de genre, contre le réchauffement climatique, et contre la corruption sont ambitieuses.

La CGT a voté cet avis.